COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Strasbourg Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 30 septembre 2019

Nombre de

conseillers élus :

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

29

Conseillers en fonction :

29

Conseillers présents :

INTERCOMMUNALITE

4 / EMS: ajustement des opérations du programme 2019: voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement.

La commune a délibéré sur le programme de voirie 2019 en conseil municipal du 4 mars 2019.

Parmi les opérations initialement inscrites était prévue une réfection de la rue Ampère pour 47 000 €. Après diagnostic du réseau d'assainissement, des travaux plus importants s'avèrent nécessaires sur le réseau et les branchements de cette rue, ce qui augmente le budget de l'opération de 25 000 €.

Par ailleurs, compte-tenu de l'état du parking de la rue des Magnolias, qui ne pourra être rénové qu'après achèvement des travaux du périscolaire, une opération d'entretien est proposée pour 10 000 €.

L'EMS propose ainsi d'ajouter au programme de voirie 2019 les opérations suivantes :

Opération	2019(3BH01	Ostal(A3835al66)		Sadas et travauge		
Site projet	PARKING MAKINGLIA					_
Trançon/Tranche	1/1 Debut Complet		Pin Complet			_
Mt Total Právisionnal	10 000 €	WHI Externe	John	- 4340	500	
				_		TIC
aris di Apagamania	Elet d'antreties	Perking	Réeménagement	Tex en profondeur	Type canché MAPA	HAR CHUR
				Total dilliates	EMS;	1140 040 (
Operation	ANTRACTORIANA	Ocidet (1) Sept (ca)				
	3919UBEA759	CHERTALSPERGEN	56368	sinden at travery		2
	RUE AMPÈRE					
Trongon/Trancha	2/2 Debut Complet		Complet			
& Total Privisionnal	72 000 €	MOE Interne	Toblecu	- AMO :	100	_
training at						TIC
Commission and the Commission of the Commission	Eint entretien resean	Collecteur/Branchement	Pese	Int en tranchée ouverte	Tune marché MAPA	25 000

La commission d'urbanisme a rendu un avis favorable en réunion du 23 septembre 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS FAVORABLE concernant les ajustements du programme 2019 tels que présentés ci-avant.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme Le Maire, Cécile DELATTRE

> REÇU EN PREFECTURE Le 82/10/2019